

Questions orales

Aujourd'hui, tous les Canadiens sont fiers de leur magnifique drapeau. Puisse-t-il flotter longtemps au-dessus d'un Canada fort et uni.

* * *

LA RÉFORME DES PROGRAMMES SOCIAUX

Mme Bonnie Hickey (St. John's-Est, Lib.): Monsieur le Président, bon nombre de mes électeurs de St. John's-Est ont étudié attentivement le document de réflexion sur la réforme des programmes sociaux. Ils m'ont fait connaître leurs points de vue par lettre ou par téléphone et sont venus à mon bureau pour participer à des réunions. De même, une centaine de mes électeurs sont venus assister à une assemblée publique que j'ai animée le 29 novembre.

Je suis heureuse de dire que cette assemblée a été un succès. Il était bon de voir qu'un groupe bien représentatif d'habitants de ma circonscription étaient sortis par une froide soirée terre-neuvienne pour venir exprimer leur opinion.

Je suis en train de préparer un rapport résumant les observations qui ont été faites lors de cette assemblée et je l'enverrai au ministre et au Comité permanent des ressources humaines.

Le gouvernement a invité les Canadiens à faire connaître leurs opinions sur la réforme de la sécurité sociale. J'ai promis à mes électeurs de veiller à ce que leurs opinions sur la question soient bien connues.

* * *

• (1415)

LES GROUPES D'INTÉRÊT

M. Jim Silye (Calgary-Centre, Réf.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole pour décerner pour la deuxième fois le prix pour les «idées libérales inspirées des réformistes».

Le deuxième à s'inscrire sur ma liste est le député de Hamilton-Wentworth qui a dit «la pratique d'utiliser les recettes fiscales pour financer des groupes d'intérêt ayant des causes à défendre a créé un système de favoritisme bureaucratique de plusieurs millions de dollars qui fonctionne sans avoir de comptes à rendre ni aux ministres, ni aux députés, ni aux médias ni aux contribuables.»

On dirait que les députés libéraux d'arrière-ban commencent enfin à comprendre et qu'ils ont ajouté le livre bleu du Parti réformiste à leur liste des livres à lire.

À la différence du livre rouge, le livre bleu réclame la réduction, voire la suppression des fonds versés aux groupes d'intérêt et aux groupes de revendication. Le Cabinet n'écoute malheureusement pas.

Nous n'avons pas vu jusqu'ici le gouvernement prendre des mesures afin de réduire le financement accordé aux groupes d'intérêt. Nous disons au Cabinet que ça commence à bien faire.

Qu'il écoute ce que disent les députés réformistes. Qu'il écoute ce que disent les députés libéraux d'arrière-ban. Qu'il cesse de financer les groupes d'intérêt et qu'il commence à fichier la paix aux contribuables.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA FISCALITÉ

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, depuis 14 mois, le ministre des Finances s'est avéré incapable et impuissant à convaincre ses collègues du Cabinet de prendre les mesures qui s'imposent pour réduire substantiellement son déficit.

Pour tenter de rencontrer leurs engagements et de ramener le déficit à 3 p. 100 du PIB, les députés libéraux proposent d'imposer de nouvelles taxes aux contribuables déjà surtaxés, particulièrement ceux de la classe moyenne.

Compte tenu que c'est maintenant que les contribuables prennent leurs décisions quant aux montants qu'ils investiront dans les REER, le ministre pourrait-il profiter tout simplement de cette dernière période de questions pour rassurer les contribuables qui sont inquiets en s'engageant publiquement à ne pas taxer les REER lors de son prochain budget?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, le député de Roberval sait fort bien qu'il va falloir attendre le budget. Le ministre des Finances n'est pas vraiment dans une position pour faire des déclarations budgétaires ici en Chambre, même avant Noël. Il va falloir attendre la fin février.

Cela dit, le député admettra que si nous voulons rencontrer nos objectifs, il va falloir faire des coupures. Cela aiderait beaucoup si son parti nous faisait des suggestions très constructives et exactes sur l'endroit où ces coupures devraient être effectuées.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, je rappellerai bien amicalement au ministre des Finances, en cette période des Fêtes, que nous lui faisons des suggestions de coupures de dépenses fiscales depuis plus d'un an. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'il ne les mette pas en application. On va lui en faire d'autres, d'ici les Fêtes, s'il veut être à l'écoute.

Je vais même lui faire une suggestion dès aujourd'hui. Le Trésor fédéral devrait récupérer en toute priorité 6,6 milliards d'impôts impayés qui sont dus au gouvernement. Il ne s'agit pas de gens qui ont payé leurs impôts, mais d'impôts impayés au montant de 6,6 milliards. Puisqu'il devrait d'abord récupérer cela, le ministre des Finances pourrait-il s'engager, alors, à ne pas envisager de taxer les régimes collectifs d'assurance dentaire et médicale qui touchent notamment, et de façon particulière, les familles?